

Information réglementée

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Radiation des actions Ascencio de NYSE Euronext Paris

Ascencio SCA a décidé de demander la radiation volontaire de ses actions de NYSE Euronext Paris, compte tenu des coûts associés au maintien d'une double cotation. Le Conseil d'administration d'Euronext Paris a approuvé la demande de radiation le 5 août 2010.

Il est précisé que la radiation des actions Ascencio de NYSE Paris n'a pas de conséquences sur l'activité de la société en France et qu'Ascencio demeure éligible au statut fiscal des Sociétés d'Investissement Immobilier Cotée (SIIC).

NYSE Euronext a notifié à Ascencio que la radiation de Euronext Paris sera effective le 1^{er} septembre 2010. Les actions Ascencio resteront cotées sur NYSE Euronext Bruxelles et inscrites dans les comptes Euroclear Belgique. Du fait de la mise en place du carnet d'ordres unique pour les marchés de Bruxelles et Paris, aucune procédure ordonnée de retrait ne sera mise en place.

ASCENCIO est une sicafi dont la cible privilégiée est le retail warehouse.
Ses immeubles représentent une juste valeur d'environ 279 millions EUR.
Ascencio sca est cotée sur Euronext Bruxelles.
Sa capitalisation boursière s'élève à 131,45 millions EUR au 30 juin 2010.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site internet www.ascencio.be.

Pour toute information complémentaire :

Marc BRISACK¹
Directeur Général
Tél : 071.91.95.00
marc.brisack@ascencio.be

Valéry AUTIN²
Directeur Financier
Tél : 071.91.95.04
valery.autin@ascencio.be

¹ Gérant de la SPRL Somabri

² Gérant de la SPRL VAL U Invest